RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 01395
Numéro SIREN : 423 448 604
Nom ou dénomination : ABC NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2022 sous le numéro de dépôt 25186

SARL ABC NETTOYAGE

-

Transformation de la société en SAS

-

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société

EXPERTISE
COMPTABLE
CONSEIL
AUDIT

www.cabinetfc2a.com

10 place de l'Eglise-Saint-Augustin 33 000 BORDEAUX - 05 56 33 45 70 - contact@cabinetfc2a.com
N° SIRET: 482 602 927 00022 - N° TVA Intra-communautaire : FR82 482 602 927

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL ABC NETTOYAGE en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 8 septembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 mars 2022 un bénéfice net de 121.196 € (contre un bénéfice de 105.251 € l'exercice précédent) et des capitaux propres positifs de 1.058.135 € (contre 937.632 € au 31/03/2021) ;

- Il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 31/03/2022. Cependant, nous avons pu constater, sur la base des documents comptables qui nous ont été transmis, que la facturation avait augmenté de près de 14% sur les 5 premiers mois de l'exercice en cours comparativement à l'exercice précédent.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Société ABC NETTOYAGE

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

BORDEAUX, le 19/09/2022

Signé électroniquement le 19/09/2022 par
Jean-Pierre Frappe



Le commissaire aux comptes et à la transformation

Cabinet FC2A